

FONDS G CROISSANCE 2020



Plus moderne et plus simple que la version originale de 2014, **le nouveau fonds G Croissance 2020** proposé par Generali Vie est une solution d'épargne durable conciliant garantie partielle du capital à l'échéance, diversification de l'investissement et accompagnement d'une relance économique inclusive et respectueuse de l'environnement. Une solution adaptée aux différents projets et objectifs de placement de chaque épargnant : préparation de la retraite, financement des études des enfants, etc.

LE RENOUVEAU AU SERVICE DE VOTRE ÉPARGNE



Une participation
au **financement
de l'économie
française**.



Une **gestion
financière**
dynamique,
diversifiée et durable.



Une opportunité
de **diversifier**
votre épargne.



**Le savoir-faire
et l'expertise de
Generali** au service
de votre épargne.



Un horizon
d'investissement
**sur mesure adapté
à votre profil.**



Une espérance
de rendement
**supérieure
au fonds en euros.**

GCROISSANCE 2020

UNE SOLUTION SIMPLE, SOUPLE ET SUR-MESURE

1

Vous avez la possibilité d'investir
votre capital de départ sur
**3 durées d'engagement
différentes** maximum
(au sein du même contrat).

2

Vous **fixez la durée
de votre investissement
entre 8 et 30 ans.**

3

Votre **niveau de garantie**
à l'échéance des sommes
versées nettes de frais est
fixé à 80 % quelle que soit
la durée choisie.

À l'échéance, votre capital investi⁽¹⁾ sur le fonds G Croissance 2020 sera **arbitré gratuitement** vers un support en unités de compte avec un niveau de risque peu élevé.⁽²⁾

L'investissement net de frais sur le fonds G Croissance 2020 supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds G Croissance 2020 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

⁽¹⁾ Le capital investi correspond aux sommes versées sur le fonds G Croissance 2020 net de frais sur versement et/ou arbitrage et déduction faite des éventuels rachats et/ou arbitrages effectués sur le fonds.

⁽²⁾ Sauf instruction contraire de votre part conformément aux dispositions de la note d'information valant conditions générales.

ACCÈS AU FONDS G CROISSANCE 2020

EN SOUSCRIVANT UN NOUVEAU CONTRAT

- ▶ Vous bénéficiez d'un contrat plus souple et plus moderne, et profitez d'une épargne diversifiée. Le fonds G Croissance 2020 est disponible sur les contrats phares proposés par Generali Vie.

EN TRANSFORMANT VOTRE CONTRAT

- ▶ Vous transformez le(s) fonds en euros et/ou les supports en unités de compte du fonds G Croissance 2014 vers le fonds G Croissance 2020 tout en conservant votre antériorité fiscale. La transformation est un acte gratuit.

EN TRANSFÉRANT VOTRE CONTRAT VERS UN NOUVEAU CONTRAT DANS LE CADRE DE LA LOI PACTE

- ▶ Vous redynamisez votre épargne en passant de votre contrat d'origine à un nouveau contrat plus moderne tout en conservant votre antériorité fiscale. Le transfert est un acte gratuit.

CHOISIR LA NOUVELLE SOLUTION G CROISSANCE 2020 :

- C'est bénéficier d'une nouvelle formule qui se veut désormais **plus simple, plus flexible et plus moderne**.
- C'est faire le choix d'une gestion d'actifs **diversifiée, dynamique et durable de votre épargne**.
- C'est investir à long terme pour plus d'impact sur la société et l'environnement : En effet, la gestion du fonds G Croissance 2020 intègre des facteurs financiers plus **durables et responsables pour l'avenir** et permet de faire face aux enjeux environnementaux et sociaux. .
- C'est l'opportunité pour vous de confier la gestion de votre épargne à Generali en **capitalisant sur l'expérience d'une équipe de gestion au savoir-faire et à l'expertise reconnus**.



FONDS « G CROISSANCE 2020 »

Type de fonds : Croissance

Durée de l'engagement : entre 8 et 30 ans (au choix)

Niveau de garantie au terme : 80 %

Valorisation : hebdomadaire

Versement minimum : 1 000 €

Frais de gestion : 1 % par an

Contrats éligibles : Himalia, Espace Invest 5 et L'Epargne Generali Platinum (2021)



LE SAVIEZ -VOUS ?

En investissant sur des horizons long terme avec un niveau de garantie à l'échéance à hauteur de 80 %, vous profitez davantage du potentiel de performance du fonds G Croissance 2020.

L'investissement net de frais sur le fonds G Croissance 2020 supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds G Croissance 2020 étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

Document non-contractuel à caractère publicitaire.

Generali Vie

Société anonyme au capital de 336 872 976 euros

Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris

Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé

sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

